



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 114978

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur l'utilisation de Progesterex par les auteurs de viol afin de stériliser leurs victimes. Le Progesterex est une petite pilule utilisée essentiellement pour la stérilisation. Cette drogue est maintenant utilisée par les auteurs de viol dans des soirées pour violer et stériliser leurs victimes. Ce médicament est disponible chez les vétérinaires pour stériliser de grands animaux comme le cheval. Ainsi, le Progesterex empêche que la victime soit enceinte suite au viol. Il est utilisé avec le Rohypnol (la drogue du violeur), ce qui rend la victime, d'une part, complètement amnésique de ce qui s'est passé la veille au soir et, d'autre part, stérile tout au long de sa vie. En conséquence, il lui demande s'il prévoit de prendre des mesures pour lutter contre ce fléau à travers une campagne d'information et de prévention.

Texte de la réponse

Les données exposées dans la question seraient particulièrement graves si elles étaient avérées. Actuellement, aucun élément ne vient les confirmer. Il semblerait qu'il s'agisse d'un message qui circule sur le réseau Internet sous forme de « hoax ». Ce type de transmission véhicule une information fausse, périmée ou invérifiable propagée spontanément par les internautes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114978

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 42

Réponse publiée le : 27 mars 2007, page 3164